

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **Arrêté n° 112-2023 portant permis de stationnement**

### **DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE**

-----

### **COMMUNE DE BOIS-DE-CÉNÉ**

-----

Le Maire de Bois-de-Céné,

VU la demande en date du 20/07/2023, par laquelle l'entreprise LEFEVRE Centre Ouest de Bournezeau (85480), demande l'autorisation de faire stationner un camion le jeudi 27/07/2023, rue Gaston Dolbeau à Bois-de-Céné afin de livrer du béton dans le cadre des travaux de restauration de l'église Saint-Etienne à Bois-de-Céné ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU l'état des lieux ;

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le stationnement d'un camion, de prévenir les accidents et de réglementer la circulation et le stationnement dans la **rue Gaston Dolbeau** ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 - Autorisation**

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public pour le stationnement d'un camion **rue Gaston Dolbeau à Bois-de-Céné le jeudi 27 juillet 2023** (entre 08 h et 19 h) pour la livraison de béton dans le cadre de travaux de restauration de l'église Saint-Etienne. A charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

### **Article 2 - Prescriptions techniques particulières**

#### **Stationnement**

L'autorisation de stationnement d'un véhicule rue Gaston Dolbeau à Bois-de-Céné sera réalisée de façon à préserver la circulation sur au moins une voie.

### **Article 3 - Sécurité et signalisation de chantier**

Le bénéficiaire devra signaler son chantier conformément aux dispositions suivantes.

### **Article 4 - Responsabilité**

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

### **Article 5 - Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Dès la fin de l'occupation, le bénéficiaire est tenu d'enlever les matériaux excédentaires, de rétablir dans l'état initial la voie et ses dépendances, et de réparer tout dommage qui aura pu y être causé.

### **Article 6 - Publication et affichage**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Bois-de-Céné.

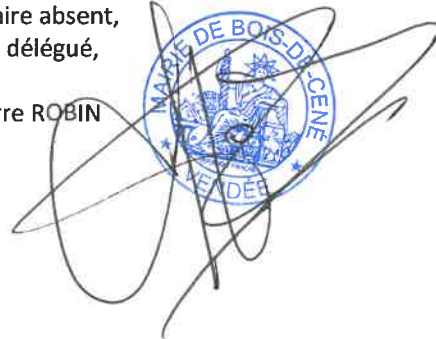
### **Article 7 – Recours**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01 dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

À Bois-de-Céné, le 25 juillet 2023

Pour le Maire absent,  
L'adjoint délégué,

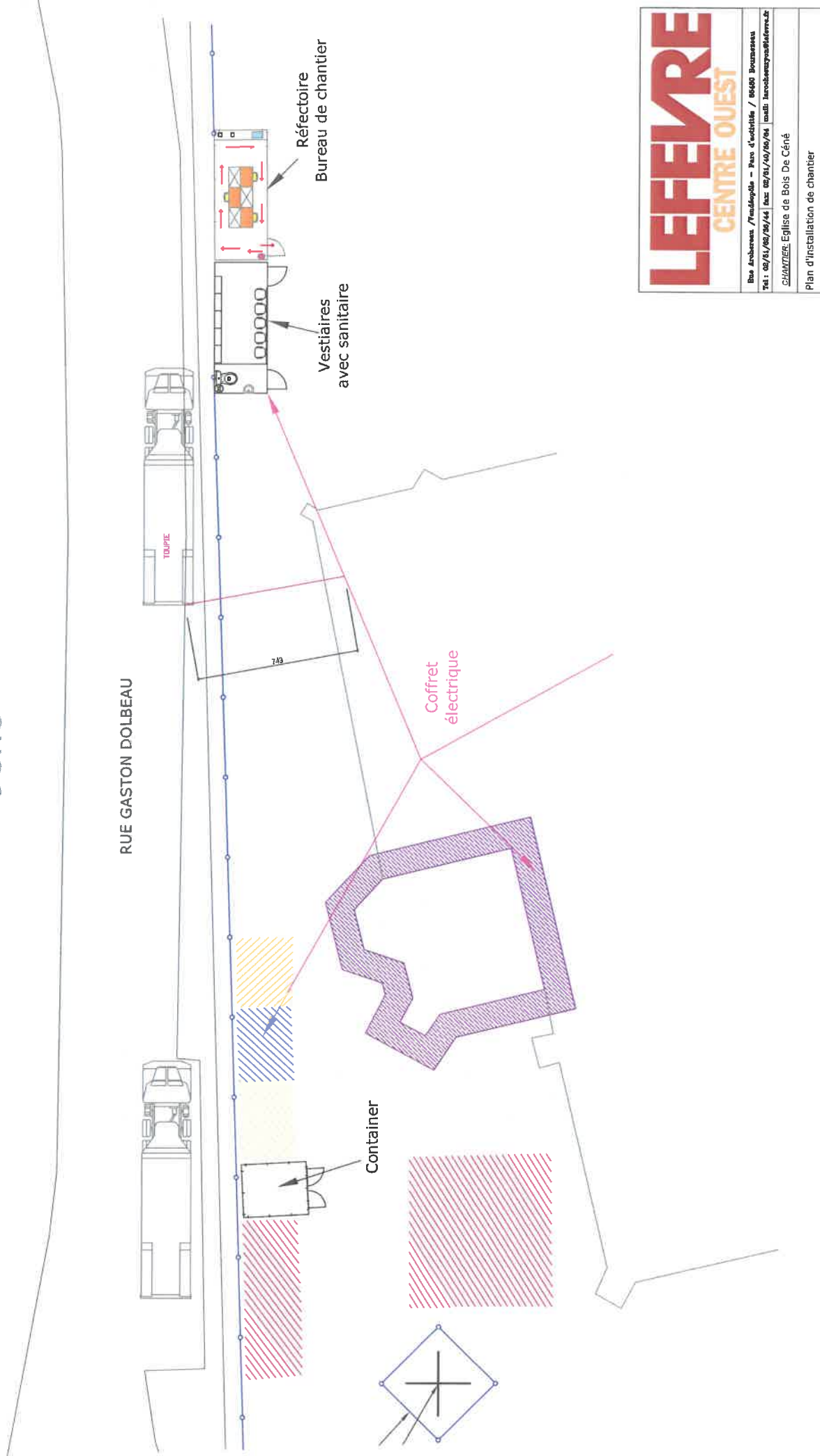
Jean-Pierre ROBIN



### **Diffusions**

Le bénéficiaire pour attribution ;  
La Commune de Bois-de-Céné pour affichage.

# Plan d'installation de chantier pour livraison Béton Eglise Saint Étienne de Bois De Céné



<b>LEFÈVRE</b> CENTRE OUEST
Bois de Céné - Puy de l'Écluse / 85400 Bournezeau
Tel : 02/51/62/52/44 Fax : 02/51/40/06/04 Email : <a href="mailto:lefevre@lefevre.fr">lefevre@lefevre.fr</a>
CHANTIER: Eglise de Bois De Céné
Plan d'installation de chantier